RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABM FITNESS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 400 €
SIEGE SOCIAL : 142, AVENUE DE PARIS
92320 CHATILLON
884174301 RCS NANTERRE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 27 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le vingt-sept juin,
A 10 heures,

La société AM SYNERGY représentée par Messieurs BEZARD Arnaud et DEVILLE Matthieu, agissant en qualité d'associée unique de la société ABM FITNESS,

Après avoir pris connaissance du rapport du président non associé,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Changement de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative des statuts,

- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

PREMIÈRE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 décembre de chaque année.

L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de dix-huit mois, pour se terminer le 31 décembre 2025.

En conséquence, l'article 26 des statuts est modifié comme suit :

"Article 26 – Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année."

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

AM SYNERGY
BEZARD Arnaud

DEVILLE Matthieu

[redacted] 24, 2025 12:59:03 GMT+2)

Matth[redacted]EVILLE (Jul 24, 2025 14:09:40 GMT+2)